

QUELQUES LIVRES DE CHEZ NOUS

Trente Ans de Vie nationale ¹

Le 5 mars nous arrivait d'Ottawa la nouvelle, inattendue pour beaucoup, de la mort de M. Armand La Vergne. A la vérité, cela nous eût semblé un « faux en écriture » si nous n'avions su notre pauvre ami très gravement atteint. Comment celui qui incarnait toutes les exubérances et que Dieu avait doué de tant de ressources pouvait-il être passé de vie à trépas, à un âge où, la sagesse complète étant venue, il eût été en mesure de rendre à la nation des services plus précieux et plus désirables ?

La Vergne avait le don de paraître *immourable*, comme disent nos Canadiens. Aussitôt frappé, aussitôt relevé. C'était le rebondissement fait homme. Nous le revoyons encore, il y a deux ans, malade à l'Hôtel-Dieu de Québec, où nous allions visiter un parent. Sa chambre était remplie de camarades de tous âges, de toutes conditions et de toutes couleurs politiques venus lui témoigner des sympathies. Il les faisait rire aux larmes par mille boutades. Et les consolateurs s'en retournaient consolés !

On pouvait aimer ou n'aimer pas les idées d'Armand La Vergne, douter de la sûreté de son jugement et craindre pour lui l'abus qu'il faisait de l'esprit et des qualités natives qui le signalaient aussi sûrement à l'attention qu'un mousquetaire de Louis XIII descendu de son cadre, le feutre de travers, l'épée prompte à sortir du fourreau, le verbe cascadeur, incisif et moqueur ; mais qui se serait défendu d'estimer l'homme charmant qui était au fond de ce d'Artagnan doublé d'un Porthos ou d'un Aramis ? On s'était si bien habitué à lui et à sa manière que la vie publique était appauvrie depuis sa demi-retraite à la vice-présidence de la Chambre des Communes. Il manquait un élément pittoresque,

1. Par Armand LA VERGNE. Les Éditions du Zodiaque, Montréal, 1935.

un panache, une fanfare, un esprit à la française tranchant sur le vif au milieu de la terne existence quotidienne. Et, chose surprenante, mais exacte, bien des adversaires de La Vergne le regrettent autant que ses fidèles. A l'Assemblée législative de Québec l'honorable premier ministre de la province et l'honorable chef de l'opposition en ont fait un bel éloge. Et il y a eu même unanimité des deux côtés de la Chambre des Communes.

La Vergne avait ses travers. Il ne manquait cependant ni de courage ni de cran. Il a regardé la mort avec ce stoïcisme chrétien simple et sans phrase qui fut son plus beau discours et le plus bel exemple qui émanât de lui. Cependant, un tel homme disparu, il reste son œuvre à juger. L'histoire s'en chargera. Pour nous, il nous faut nous en tenir au livre où il a voulu rappeler ses *Trente ans de Vie nationale*.

La Vergne eût bien pu choisir comme titre *Trente Ans de Vie politique*. Il a mieux fait d'indiquer autrement sa participation active à la vie de la nation, en marge des partis. La Vergne, bon prince et bon enfant, ne s'est jamais laissé facilement encadrer. Il n'avait rien du choriste ni du coryphée. Dans le drame national, il est un soliste éperdu.

Cependant, trois influences successives se sont exercées sur lui au cours de sa carrière : la première, celle de sir Wilfrid Laurier ; la deuxième, celle de M. Bourassa ; la dernière, dans la joie spirituelle et purifiée de ce que Mgr Baunard nomme « la vie montante », celle de M. l'abbé Lionel Groulx. Et c'est à partir de ce troisième moment que la vie de La Vergne prend un sens achevé de dévouement total à la nation.

Sur un lit de douleur, Armand La Vergne compulse ses notes ; il commence d'ordonner ses pensées et juge les autres et soi-même avec sa coutumière liberté de tout dire, mais tempérée, cette fois, par la sérénité de l'au delà que déjà il voisine.

Les impressions de sa jeunesse renaissent alors sous sa plume. Il a, pour exprimer les agréments d'Arthabaska, son patelin, comme il le désigne quelque part, un style coloré, où les images ont comme une simplicité enfantine.

Arthabaska était le lieu de résidence de Laurier, de L.-A. Cannon, de Joseph-Édouard Perreault, d'Auguste Noël, du poète Poisson et de son frère le musicien, d'Édouard Richard,

de Suzor Côté, etc., aimable société de politiques, de juristes et d'artistes qui composaient le paysage intellectuel et moral d'un endroit si privilégié.

La Vergne décrit tout cela avec émotion :

Le charme prenant de son site, sur les premiers contreforts des Apalaches, les méandres délicieux de la rivière Nicolet qui les arrose, y avaient rapidement attiré, sur les pas des premiers défricheurs, toute une pléiade de jeunes gens aventureux, aux idées ardentes, sincères, et, comme on disait dans le temps, avancées.

Avocats, médecins, traitants, musiciens et poètes s'étaient dirigés vers ce pays neuf qu'on appelait, à cause des essences plus spéciales de ses forêts, les Bois-Francs. On venait d'ailleurs d'y établir un chef-lieu judiciaire qui en faisait le centre le plus important de la contrée environnante.

On parle quelquefois, à tort ou à raison, du miracle canadien. N'y a-t-il pas dans l'espèce, comme on dit au Palais, l'inexplicable mais bien réelle survivance de notre race dans ce tout petit village à peine né, qui, s'il eût été cinquante ans après transplanté tout d'un bloc en vieille France, n'y aurait pratiquement ajouté aucun exotisme et se serait juxtaposé sans marque de soudure en terre de Normandie, de Poitou, d'Anjou, ou de tout autre province de l'Ouest français, sans que sa vie ou celle de nos frères de là-bas en eût été changée de quelque façon ? Même langue, mêmes habitudes, mêmes coutumes, je dirais aussi mêmes préjugés, mêmes divisions, mêmes controverses d'idées.

Volontiers, je m'imagine que mon enfance de petit villageois canadien dut être à peu près celle de la moyenne des petits Français de ma génération dans un village du vieux pays. A part la différence de climat naturellement, car les enfants de France ne connaissent pas les joies si vives qu'apporte à nos petits notre magnifique et long hiver. Tout au plus peuvent-ils se les représenter en imagination dans l'histoire du petit Alsacien Fritz, s'il ont lu Madame Thérèse, d'Erckmann-Chatrian. J'ai retrouvé dans ce roman, bien mieux que je ne saurais le dire, le reflet atténué de ces joies paisibles. Paisibles en ce temps-là, car alors la vie n'avait pas encore subi ou très peu, les métamorphoses profondes qu'elle a connues depuis.

(Pp. 14 et 15.)

Armand La Vergne a beau jeu de se définir lui-même un orateur et un écrivain improvisés. Ses discours perdent beaucoup à être lus, farcis d'incorrections et de redites comme ils le sont. Sa plume crée pourtant ici une prose qui nous intéresse. Au vrai, il la surveille mieux dans ces *Trente Ans de Vie nationale* que dans ses articles hâtivement conçus et griffonnés sur le zinc, ou dans ses discours de grand vol qui échappaient aux normes littéraires et grammaticales aussi bien qu'aux règles oratoires éprouvées.

Dans son livre, la perspective des années donne aux choses qu'il peint une sorte de tendresse. Il nous livre des coins délicats de son âme et de l'atmosphère heureuse qui l'a d'abord formé :

J'ai toujours regardé avec un peu de tristesse les pauvres enfants des villes à qui il n'a pas été donné de connaître cette plénitude du grand air, cette liberté de poulain lâché, qui est la prérogative des petits campagnards. Pauvres petits citadins, il ne leur sera jamais donné de savoir, les soirs d'automne ou d'hiver, combien il est doux de revenir de bien, bien loin, mouillé ou un peu transi, guidé par la seule lumière de la lampe de la maison qui vous attend, si chaude, si accueillante, avec le père, la mère, les sœurs, les frères, les cousins, sans oublier ces trésors de compréhension et de toutes les indulgences, les grands-parents, comme c'était le cas chez nous.

Et les soirs de grand froid d'hiver quand le vent grince et que les clous, contractés par la gelée, se brisent en détonant comme un coup de fusil, de ne pouvoir se réchauffer dans son petit lit et de s'en plaindre.

Je n'y manquais pas, pour que mon père vienne me couvrir de son capot de chat. Je m'enfonçais avec volupté dans la chaude pelisse, et j'avais à peine commencé à en goûter la douceur, à me sentir pénétré de sa chaleur exquise que, tout à coup, c'était le lendemain. Il fallait se lever, les yeux clignotants comme la lampe qu'on allumait, pour reprendre le chemin de l'école. (Pp. 40 et 41.)

Assurément, il y a loin entre les *Trente Ans de Vie nationale* de M. La Vergne et les *Mémoires d'Outre-Tombe* de Chateaubriand. Ni pour le fond, ni pour la forme, les premiers ne valent les autres. Qui s'y serait d'ailleurs attendu ? Tout est à une autre échelle.

La pénétrante ambiance rustique qui imprègne certaines pages de M. La Vergne est bien de chez nous. C'est la vie hospitalière des Canadiens français, bien épanouie, avec toutes ses réjouissances familiales. Ainsi, le poète du village n'est autre qu'Adolphe Poisson, qui compose pour les noces de diamants des oncles et tantes Pacaud, des strophes de malicieuse gaieté. Cette pièce de circonstance perdrait beaucoup de son sel, isolée du texte de M. La Vergne. Il faut se rappeler, par exemple, que la marraine de ces jubilaires de quatre-vingts ans est elle-même âgée de cent deux ans.

Dans ce milieu social, littéraire et artistique, la politique nationale avait des retentissements aigus. La nouvelle de la pendaison de Louis Riel bouleversa nos gens, et La Vergne nous raconte de quelle façon il l'apprit :

Je me souviens qu'un soir d'hiver, ce devait être un jour de congé, car j'avais glissé en toboggan tout l'après-midi, je m'aperçus, en rentrant à la maison, qu'il y avait quelque chose. Mon père, si gai d'ordinaire, si bon, avait l'air sombre et ne parlait pas ; ma mère me confia à la bonne en m'embrassant plus fort ; celle-ci, une vieille que nous avions depuis toujours, d'après moi, pleurait en m'ôtant mon capot enneigé et mes mocassins glacés ; elle me dit d'être bien sage, et d'aller, le souper pris, me coucher vaillamment sans mes protestations accoutumées. Je sus plus tard qu'on venait d'apprendre la nouvelle, vieille déjà de plusieurs semaines, que Riel avait été pendu à Régina, pour haute trahison. (P. 119.)

Et notre auteur ajoute :

Ce fut ma première rencontre avec Dame Politique, dont je devais beaucoup entendre parler dans la suite, et dont je devais faire une connaissance plus intime et beaucoup trop suivie. (Pp. 18 et 19.)

Ainsi orientée, la pensée de La Vergne, à travers les vicissitudes de toute sa carrière, devait garder comme point d'unité une indéfectible dévotion à notre âme française, à ses droits et à leur revendication sur tous les terrains, quoi qu'il en coûtât. Dès le collège et dès l'Université, La Vergne allait manifester sans ambages cette ferveur canadienne-française qui est le fond même de son caractère.

Les événements politiques auxquels il fut mêlé et où il joua, à un certain moment, un rôle déterminant, Armand La Vergne nous les raconte au long. Ils nous sont connus : inutile pour nous de les répéter. Ce qui importe, c'est de voir dans quelle lumière La Vergne les interprète, avec quelle honnêteté il en expose et en défait les complexités sans jamais recourir au plaidoyer *pro domo*. Toutes ses dernières pages relèvent du tribunal de l'histoire. Il est trop tôt pour leur assigner une importance définitive, mais on peut dire en toute sécurité que la conception nationale d'Armand La Vergne (elle lui venait d'ailleurs de très loin) a pénétré, à des degrés variables, tous nos partis politiques. Créée dans la résistance première de nos pères, dès 1760, consacrée par le Traité de 1763, fortifiée par les luttes qui aboutirent aux constitutions successives dont la plus féconde et la plus grosse de conséquences fut le Pacte fédératif, elle est éminemment souple, adaptable, et pourtant toujours intègre dans son fonds essentiel. On a assez vu par les analyses que nous avons données ici même l'influence de ces idées et de ces faits sur des ouvrages récents :

la *Nation canadienne-française*, de M. Albert Lévesque, *l'Histoire de la Population canadienne-française*, de M. Georges Langlois, les livres et les discours de M. l'abbé Groulx et de M. Montpetit, les allocutions de Son Éminence le cardinal Villeneuve, de Mgr Camille Roy, les écrits de nos meilleurs politiques et sociologues.

Notre patriotisme est d'abord, au sens où l'explique M. l'abbé Groulx, un mysticisme. Comme la religion, comme l'honneur, il dépasse les partis et les hommes. Il est la chose de chacun et celle de tous, et c'est en cela qu'il présuppose le sacrifice de l'intérêt particulier à celui de la nation. Il peut, il doit informer toutes les politiques, et toutes les nuances de la politique. Car, si l'on peut appartenir à des partis divers, si les opinions sont libres, personne ne peut manquer aux lois de nature qui font que nous nous devons à une nation, la nôtre propre, plutôt qu'à toute autre. La grandeur d'âme avec laquelle Armand La Vergne a compris cela lui a assuré l'affection même de ceux qu'il a combattus et qui l'ont combattu.

Au début de son livre, Armand La Vergne affirme que la critique littéraire n'a rien à voir avec ce qu'il écrit. Qu'il lui permette au moins de reconnaître, en *Trente Ans de Vie nationale*, les traits d'une plume qui, se défendant de faire de la littérature, a fait simplement *de la vie*.

LE PRESBYTÈRE EN FLEURS ¹

L'un des genres les plus ingrats de tous les temps et de tous les pays est assurément le théâtre. L'apathie du public et le manque d'originalité chez la plupart des Canadiens qui écrivent des pièces sont les deux causes premières du marasme où gît l'art scénique, chez nous encore plus qu'ailleurs. A la vérité, avons-nous jamais eu un théâtre canadien-français ?

Un ami m'a fait lire récemment une pièce en deux actes et un prologue, de M. Léopold Houlé, *le Presbytère en Fleurs*.

Quel courage ! quelle audace même ! me suis-je dit. Écrire pour le théâtre, ici, au Canada français, où le public

1. Par Léopold HOULÉ.

est, par définition, indifférent, déformé par le cinéma, le mélodrame ou les spectacles yankees, et comme inapte à comprendre ce que représente d'effort et de mérite une pièce théâtrale !

J'entends bien que tout ce que l'on écrit pour le théâtre ne mérite pas les feux de la rampe, mais enfin voici deux actes présentables. Ils se lisent agréablement. En outre, on les a joués une cinquantaine de fois, entre autres, au Monument national, au théâtre Saint-Denis, au McGill, au Château Frontenac, devant des auditoires qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements. La plus difficile épreuve du *Presbytère en fleurs* est donc franchie. Cette pièce, joliment écrite, a des qualités scéniques réelles.

L'histoire qu'on y raconte est très simple, rapidement présentée, et elle contient assez de surprises et d'esprit pour soutenir l'intérêt.

M. Olivar Asselin l'a appelée « une comédie de mœurs ecclésiastiques ». Peut-être est-ce plus justement une esquisse scénique de mœurs paroissiales.

Le bon curé de Saint-Alme n'approuve pas du tout l'attitude de son ami, le docteur Plançon, qui ne veut pas marier sa fille à un brave jeune homme de situation modeste. Le curé a recours à une petite ruse assez ingénieuse pour réduire à quia le père intraitable. Le diable, au moins le diable dans l'eau bénite, s'en mêle ; la ruse réussit auprès du docteur Plançon ; bien plus, une sorte de contagion générale s'empare des cœurs. Non seulement Gaby Plançon va être mariée à celui qu'elle a choisi, mais l'organiste épousera un gentil garçon, et la ménagère, le sonneur. C'est le curé qui bénira tous ces mariages ! Vraiment le presbytère est en fleurs . . .

Le sujet est vivement traité. Il s'anime d'un mouvement progressif. Les situations sont bien amenées, et les personnages évoluent d'une manière naturelle, qui n'est pas dénuée de charme.

Le Presbytère en Fleurs est une première réussite. M. Houlé ne doit cependant pas s'arrêter en chemin. Il a, dans sa tête et dans ses cartons, beaucoup d'autres sujets et de pièces de théâtre. Qu'il se hâte de nous les donner ! Je crois que le public dont il a fait la conquête ne le boudera point.

MÉDAILLES DE CIRE ¹

Quelques amis nous demandent depuis longtemps si nous avons lu les *Médailles de Cire* de mademoiselle Jeanne Grisé, préfacées par le poète Alfred Des Rochers. Comme nous leur assurons que oui, ces braves gens ont répliqué : « Pourquoi n'en parlez-vous pas ? Ce livre contient de charmants poèmes. »

Mais oui, les poèmes de *Médailles de Cire* sont charmants, délicats et fins. Mais si délicats et fins que nous craignons à les manier, d'en effacer les lignes les plus adoucies. Leurs reliefs ne sont point fortement accusés. Les plus forts eux-mêmes restent bien ténus. Nous les voudrions d'une cire moins plastique et moins docile au ciseleur de rimes, l'obligeant à donner plus de soi-même et à exprimer une plus vigoureuse personnalité.

La cire est par nature si fragile ! Un peu plus de chaleur ou de pression qu'il ne faut la réduit à néant ou confond les traits qu'on y imprime. Tout de même, les vers de mademoiselle Grisé révèlent quelque chose d'une âme poétique qui voudra bientôt ciseler des médailles plus durables.

Ah ! je sais bien que l'on trouve, en certains musées, des cires exquises, où l'artiste a révélé son âme. Mais elles sont à la merci du temps, si âpre à détruire les beaux ouvrages, et il semble que leur sort reste toujours pathétique.

Mademoiselle Jeanne Grisé écrit :

*Offre en entier ton cœur si tu veux être heureux,
Car les miettes, vois-tu, s'en vont au gré des brises ;
Et, comme une faïence, une image qu'on brise,
Quand il est recollé, le cœur est toujours vieux.*

N'en est-il pas ainsi d'une cire recollée ? N'est-elle pas alors toujours vieille ? Ne me reprocherais-je pas éternellement d'avoir détruit, en le rudoyant, un objet précieux qu'il fallait se contenter de regarder ?

Regardons donc sans y toucher cette médaille intitulée *Tulipe*, et contentons-nous d'essayer d'en rendre, à mi-voix, le charme fugitif :

1. Par Jeanne GRISÉ.— Librairie Granger frères, Montréal, 1933.

*Ah ! si tu possédais le parfum de la rose,
Tulipe ! fleur de soie et de velours, beauté
Vivante, mais sans promesse de volupté,
Qu'on voudrait croire une âme et qui reste une chose !*

*La nuit dans ton calice ovale et creux dépose
Vainement la rosée allègre de l'été :
Tu l'offres au soleil du matin exalté
Sans mêler un arôme à son apothéose.*

*Tu ressembles, tulipe, aux êtres sans souffrance
Qui n'ont jamais connu la vie et l'espérance
Et qui vont sans semer de rêves autour d'eux.*

*Si le désir qu'on a de toi s'éteint si vite
Et si ton souvenir à l'instant se limite,
C'est qu'il n'en reste rien quand on ferme les yeux.*

Ou ceci encore, où M. Des Rochers trouve, avec raison, que mademoiselle Grisé se révèle « un simple mais habile artisan » :

*Aller par les chemins, quand on est jeune et belle,
Respirant à l'envi les parfums et les cœurs ;
Écouter, dans le soir, la musique des fleurs ;
Se recueillir, comme on le fait à la chapelle ;*

*Allumer chaque jour, une lampe nouvelle
Pour mieux voir en chemin tous les petits bonheurs ;
Ne jamais avoir soif de multiples honneurs
Mais accepter sa part, d'une âme humble et fidèle ;*

*Et parmi les bijoux que le temps va ternir,
Dans le coffret de cèdre, ami du souvenir,
Mêler le sang des fleurs aux reflets de ces mèches*

*Qui frissonnaient jadis sur un front bien-aimé,
C'est garder pour plus tard le beau rêve, charmé
D'avoir pour s'endormir un lit de roses sèches.*

Sagesse.

N'avez-vous pas hâte comme nous que mademoiselle Grisé révèle tout à fait son talent ?

Maurice HÉBERT.